

RURALITÉ EN QUÊTE D'UN NOUVEAU SOUFFLE

PAR CHRISTOPHE ROBERT

Alors qu'il représente plus de 20 millions d'habitants et qu'il couvre la grande majorité de notre territoire, le monde rural fait malheureusement trop souvent figure d'absent dans les grands dossiers des médias. Confrontée à de profondes mutations économiques, sociales et sociétales, la ruralité a pourtant plus que jamais besoin d'aide mais aussi d'un nouveau regard. Il y a cinq ans tout juste, *Le Jas* consacrait un dossier intitulé "*Ruralité, modernité, humanité*" (n° 196, 15 mars 2014). Mais depuis, la situation s'est dégradée, entraînant un désarroi profond des agriculteurs, mais également un sentiment d'abandon des élus ruraux.

Sur le bureau de l'Assemblée des départements de France, le 3 décembre 2013, atterrissait un rapport au titre en forme de provocation : "Nouvelle ruralité, le grand pari". Ce rapport se voulait particulièrement positif en démontrant que les territoires ruraux pouvaient allier comme nuls autres qualité de vie, innovation, et solidarité. Il s'inscrivait ainsi en rupture de la pensée dominante, en montrant à travers une multitude d'initiatives la volonté des édiles locaux d'inventer de nouvelles solutions en tirant parti des atouts de la ruralité. Ce qui faisait dire alors à Pierre-Yves Collombat, sénateur et adjoint au maire de Figanières (Var) : "Les ruraux ne sont pas des arriérés mais des précurseurs". Et effectivement le dossier du *JAS* montrait combien, dans de nombreux départements, se construisaient de nouvelles formes d'habitat intergénérationnel, de nouvelles manières de produire et de consommer, de nouveaux modèles de loisirs, mais aussi de nouvelles formes de développement social. Tout ceci reste vrai. Mais malgré ces innovations, les difficultés se sont accentuées. Et il est grand temps d'entendre la colère du monde rural et de ses élus.

AGRICULTEURS : UN MALAISE À ENTENDRE

"La question rurale reste inséparable de celle de l'agriculture. Et celle-ci se porte plutôt mal". Professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers et expert indépendant, Laurent Davezies n'y va pas par quatre chemins. Ainsi en vingt ans le nombre d'exploitations en activité a été divisé par deux, tandis que le nombre d'emplois agricoles a reculé de près de 70 %. Il n'y aurait plus aujourd'hui que 450.000 agriculteurs en France. Et la situation ne va pas en s'arrangeant. Le monde agricole est en effet confronté à de graves difficultés provenant tout à la fois de règles de concurrence défavorables, de profonds changements dans les modes de consommation, du coût croissant des normes... De plus, selon Laurent Davezies "on assiste à une véritable fracture entre les mondes urbains et ruraux, qui expliquerait l'angoisse des habitants dans ces derniers territoires et alimenterait leur sentiment d'être abandonnés, orphelins de la solidarité entre les territoires".

SAISIR LA MAIN TENDUE

MAL-ÊTRE DES AGRICULTEURS NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Chacun d'entre vous peut traverser des moments difficiles, au sein de problèmes professionnels, personnels... concrètement et ce les perspectives de demain restent tout d'incertaines.

Face à nos nombreuses anxiétés, les femmes et les hommes sont confrontés à un stress et à une profonde tristesse et tous se disent, l'ouverture et l'échange sont

essentiels pour préserver l'équilibre affectif, émotionnel, semons-nous le gainant sur les dispositifs existants et les veils que chacun peut choisir d'ignorer.

Dans ce document les actions d'écoute divers témoignent et apportent leurs échanges sur ces moments difficiles.

OBTENEZ L'AIDE DES PERSONNES QUI SE TIENNENT À VOTRE ÉCOUTE

VOTRE MÉDECIN HABITUEL	AGRICOL. SOLIDARITÉ 71 06 72 97 07 19	AGRI-ÉCOUTE 09 69 39 29 19
Votre médecin habituel est la première personne à même de vous écouter. N'hésitez pas à le rencontrer en cas de lassitude.	Votre activité ne vous apporte plus satisfaction, vous vous posez des questions sur l'avenir de votre entreprise, AGRICOL. SOLIDARITÉ 71 vous apporte une écoute attentive.	Vous traversez une période de grande détresse, AGRI-ÉCOUTE est là pour vous aider de nuit, comme de jour. Anonyme et confidentiel 24h/24 et 7 j/7

En Saône-et-Loire, la Chambre d'agriculture a choisi de multiplier les initiatives pour faire face au désarroi des agriculteurs.

Il y a quelques semaines, à l'occasion du Salon de l'agriculture qui se tenait à Paris, l'acteur Guillaume Canet, fils d'éleveur aujourd'hui devenu porte-parole de l'association Solidarité Paysans, tirait la sonnette d'alarme : "Un agriculteur se suicide tous les deux jours en France. C'est de la non-assistance à personne en danger !". Danièle Saint-Martin-Crayton, avocate à Mâcon qui suit de près l'évolution du monde rural, apporte quelques éléments d'explication : "La culpabilité d'être indisponible pour leurs proches, le désintérêt affiché pour les valeurs traditionnelles et la transmission du savoir, l'intrusion

de modes de communication envahissants, addictifs, voilà autant de facteurs qui, accumulés, peuvent avoir raison de ceux que nous pensons les plus robustes ou les plus fort”. Mais surtout, selon l’avocate, “le syndrome de burn-out est un mal nouveau qui s’installe sournoisement”. Un syndrome d’autant plus dur à déceler dans le monde rural que “les agriculteurs sont souvent des taiseux”, comme le rappelle David Barthe, directeur général de la Chambre d’agriculture de Saône-et-Loire. Difficile pour nombre d’entre eux de savoir partager les difficultés auxquelles ils sont confrontés. “À partir d’une situation de fragilité, faute de soutien, il faut peu de chose pour basculer dans l’engrenage des difficultés. Il suffit d’une chute brutale des prix, d’un financement inadapté, d’un problème familial ou de santé...”, explique-t-on à l’association Solidarité Paysans. L’agriculteur se trouve alors très rapidement en rupture avec son environnement. “Viennent ensuite l’isolement, le sentiment d’échec personnel, le risque de perdre un outil de travail auquel il est affectivement attaché, les menaces sur la maison d’habitation, l’impossibilité de trouver seul une issue”.

QUELQUES INITIATIVES FACE AU MAL-ÊTRE

C’est pour accompagner les familles rurales et aider les agriculteurs à faire valoir leurs droits que l’association Solidarité-Paysans (www.solidaritepaysans.org) a été créée. Cette association nationale, qui se définit comme un “mouvement de lutte contre l’exclusion en milieu rural”, fédère des structures départementales et régionales. Fortement attachée à porter les valeurs républicaines, Solidarité-Paysans mène son action autour du triptyque républicain. La liberté en premier lieu, en aidant les agriculteurs confrontés à la dépendance à l’égard de leurs créanciers. L’égalité ensuite, en contribuant à informer chacun de ses droits pour les faire respecter. La fraternité enfin, “déclinée par la solidarité, avec et entre les personnes rencontrant des difficultés, sans discrimination”, souligne l’association.

D’autres acteurs s’organisent. En Saône-et-Loire, pour briser la spirale du silence, la Chambre d’agriculture a choisi de multiplier les initiatives, comme la mise en place d’une ligne d’écoute téléphonique dédiée, ou encore la toute récente démarche de “Mentorat”.

UN PEU D’HISTOIRE

Selon l’association Solidarité Paysans, la dégradation de la situation des agriculteurs trouve son origine dans la Politique agricole commune (PAC) et les lois d’orientation (1960-1962) qui poursuivaient alors trois objectifs majeurs :

- la réduction du nombre d’exploitations, notamment celles jugées trop petites pour être rentables et qui n’avaient pas de repreneurs ;
- l’augmentation des volumes de production pour enrayer le déficit de l’Europe dans le secteur de l’agro-alimentaire ;
- la diminution du prix de l’alimentation pour les consommateurs.

À l’époque, les agriculteurs ont eu massivement recours à l’emprunt pour financer la modernisation de l’agriculture, l’augmentation des consommations intermédiaires et la baisse des prix à la production. La course à l’agrandissement, à la spécialisation et la productivité expose alors les exploitations à une fragilité très grande. Le moindre incident (économique, sanitaire ou climatique), facilement amorti autrefois, est souvent le point de basculement des exploitations qui aujourd’hui encore se voient contraintes de recourir à de nouveaux emprunts à court terme et de s’enfermer dans une spirale d’endettement.

Dans les années 60 et 70 l’inflation, d’un taux nettement supérieur au taux des emprunts bancaires, permettait de supporter la charge des remboursements. Mais, depuis le début des années quatre-vingt, la maîtrise de l’inflation, l’apparition des surproductions structurelles et l’accélération de la baisse des prix à la production, ont inversé les conditions de financement des exploitations et fragilisé de nombreuses exploitations entraînant des drames humains et sociaux. Ces mécanismes perdurent aujourd’hui, accentués par le coût des mises aux normes environnementales, au demeurant nécessaires, et l’iniquité des dispositions de la réforme de la Politique Agricole Commune de 2003. C’est dans ce contexte que sont apparus, au milieu des années 80, les premières associations de défense des agriculteurs en difficulté à l’initiative de membres de la Confédération Paysanne, des Chrétiens du Monde Rural (CMR) et, dans une moindre mesure, du Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux (Modéf) et du Mouvement d’Action Rurale (MAR). Depuis, ce mouvement associatif n’a cessé de s’étendre

Ce concept, venu du Québec consiste à mettre en relation des binômes constitués de chefs d'entreprises avec des agriculteurs, dans une tranche d'âge de 35-55 ans. L'idée est de permettre un accompagnement et un partage pour aider les ruraux à surmonter leurs difficultés sur le plan humain et professionnel. Né de la prise de conscience du mal-être des agriculteurs, ce programme est entièrement basé sur le bénévolat. "Le monde rural reste fort heureusement un monde traditionnellement solidaire", constate David Barthe, à l'origine de ce projet.

En Normandie, pour apporter un nouveau regard déstigmatisant sur les agriculteurs, une opération théâtrale baptisée "Le stress est dans le pré" a récemment été initiée par la MSA de la Manche et du Calvados. But de la démarche : offrir aux jeunes agriculteurs actifs, dans le cadre d'une représentation humoristique autour de leurs problèmes quotidiens,



© Pixabay

l'occasion de partager ensemble les galères qu'ils rencontrent mais aussi les solutions qui peuvent y être apportées. De nombreuses autres actions concrètes sont menées sur ce territoire, à l'instar des "Chartes territoriales des solidarités avec les aînés", qui visent à identifier pour mieux les aider les séniors du monde rural en difficulté. Ou encore des démarches d'information proposées aux agriculteurs et à leurs proches sur la thématique du handicap, de la dépression ou encore du travail des aidants. "Les acteurs de nos campagnes sont capables de faire perdurer solidarité et cohésion sociale !", témoigne Sylviane Pralus, Présidente de la MSA Côtes-Normandes. Elle a probablement raison, mais cet enthousiasme pourra-t-il résister face à l'amplification des fractures qui séparent le monde urbain du monde rural ? Car la crise des Gilets jaunes a eu à tout le moins le mérite de montrer l'abandon par les pouvoirs publics des territoires ruraux en matière de services publics mais aussi de couverture numérique, de couverture médicale, sans omettre bien évidemment de rappeler la désertification des centres-villes des petites communes. Et c'est de cette réalité que surgit une véritable crise de la démocratie locale.

ELUS RURAUX : LA CRISE DES VOCATIONS

Deux récentes études menées, d'une part, par l'Observatoire de la démocratie de proximité, de l'Association des Maires de France et du Cevipof⁽²⁾ et, d'autre part, par l'Association des maires ruraux de France (AMRF)⁽³⁾, montrent que "un an et demi avant les prochaines élections, les maires sont déjà 49 % à vouloir abandonner tout mandat électif". Et si les résultats de ces études coïncident, ils révèlent un malaise bien plus aigu dans les communes rurales que dans les villes.

En effet, la "crise des vocations" qui frappe aujourd'hui nos élus municipaux se révèle très différente selon la taille des communes. Car dans les communes rurales, ce sont 55 % des maires des communes de moins de 500 habitants qui envisagent d'abandonner leur mandat, selon l'enquête de l'AMF. Une proportion qui s'élèverait même à 58,8 %, selon l'AMRF.

Rappelons que ce sont les petites communes rurales

MAIRES RURAUX : LES RAISONS DE CONTINUER

J'ai l'intention de continuer		41,2 % des maires ruraux
Raisons classées par ordre croissant		
1.	Pour mener à bien des projets en cours	42,6 %
2.	Par attachement au territoire communal	39,2 %
3.	Pour défendre la ruralité et un certain art de vivre	37,9 %
4.	Par engagement pour l'intérêt général	34,9 %
5.	Parce que la commune est utile	29,6 %
6.	Par sens du travail collectif (conseil, associations, etc)	6 %
7.	Pour être le porte-parole de la population	4 %
8.	Parce qu'il n'y a pas d'autres candidats	3,3 %
9.	Autres	2,5 %

Source : Association des Maires ruraux de France

MAIRES RURAUX : LES RAISONS D'ARRÊTER

J'ai l'intention d'arrêter		58,8 % des maires ruraux
Raisons classées par ordre croissant		
1.	La toute puissance des intercommunalités	36,6 %
2.	Les contraintes budgétaires (baisse des dotations, absence de visibilité	34,9 %
3.	Raisons personnelles (âge, santé, etc)	30,1 %
4.	Les normes (contraints réglementaires, complexité des démarches)	24,8 %
5.	Les exigences accrues des citoyens	20,7 %
6.	Le mépris des représentants de l'État	18,4 %
7.	Les changements législatifs incessants	11,6 %
8.	L'absence de politique publiques pour maintenir les services locaux	10,5 %
9.	Autres	12,4 %

Source : Association des Maires ruraux de France

de moins de 500 habitants qui constituent la majorité des communes de France. Les enseignements des enquêtes de l'AMF et de l'AMRF les concernent donc directement. Pour les maires qui ne souhaitent pas se représenter lors des prochaines élections de 2020, 71 % mettent en avant le souhait de privilégier leur vie professionnelle et familiale. Mais à y regarder de plus près, d'autres facteurs expliquent le choix de ne pas briguer un nouveau mandat. Ainsi, près d'un tiers des maires invoquent des raisons plus fonctionnelles telles que le manque de moyens financiers (33,9 %) ou le manque de personnels (14,8 %). "De manière plus alarmante, commentent

les auteurs, 36 % des maires expliquent avoir de plus en plus de difficultés à satisfaire les demandes de leurs administrés, qui tendent à les considérer comme de simples fournisseurs de services".

LES EFFETS NOCIFS DES RÉFORMES TERRITORIALES

Enfin, force est de reconnaître que les récentes modifications législatives intervenues depuis les municipales de mars 2014 ont fortement contribué au désenchantement des élus locaux. La loi du 7

août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, en particulier, plus connue sous le nom de “loi NOTRe”, est en effet venue totalement bouleverser la donne en consacrant la toute puissance de l'échelon intercommunal au format XXL (avec un seuil minimum de principe d'au moins 15 000 habitants par intercommunalité), donnant l'impression aux élus municipaux d'une perte de proximité avec les habitants, mais aussi d'une technocratisation de la gestion des affaires locales. Résultat, les maires ont le sentiment d'être dépossédés de leur capacité d'action au sein des intercommunalités. Ainsi, 80 % d'entre eux considèrent que l'intercommunalité a beaucoup d'influence sur leur commune alors qu'ils ne sont que 25 % à penser que leur commune exerce une influence sur l'intercommunalité. “Cette relation asymétrique met en exergue la perte d'autonomie ressentie et vécue par plusieurs maires qui ont été élus sur des projets de transformation et d'amélioration du cadre de vie quotidien et qui ont l'impression d'être relégués aux fonctions d'officier d'état-civil”, analyse l'AMF. S'agissant en particulier de la loi NOTRe, 75 % des maires interrogés jugent de manière négative les changements introduits par ce texte.

Du côté de l'Association des maires ruraux de France, l'impact des bouleversements législatifs semble bien plus marqué encore pour expliquer le sentiment de découragement des élus de nos campagnes. “Leur premier motif pour ne pas se représenter est, de loin, l'impasse de la construction intercommunale à marche forcée”, confirme en ce sens l'AMRF, qui n'hésite pas à dénoncer “le fruit d'une volonté politique récurrente d'affaiblissement de la commune aggravée par la loi NOTRe et de son application zélée dans l'ensemble des départements”.

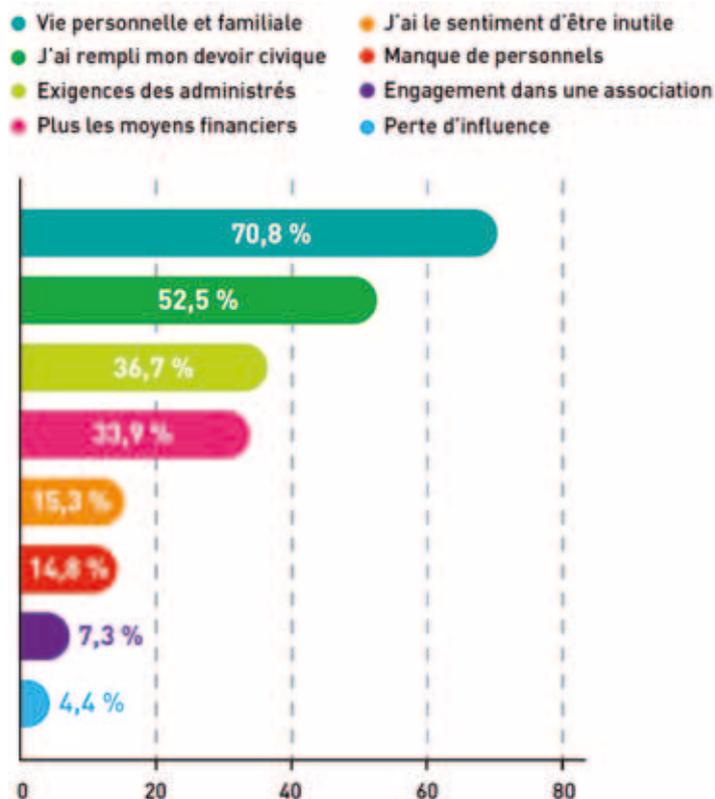
En conclusion, l'enquête de l'Observatoire de la démocratie locale relève que “la République décentralisée des territoires est en panne alors que les maires restent les représentants politiques bénéficiant du niveau de confiance le plus élevé de la part des Français”. Pour l'heure, l'AMF et l'ADF ainsi que Régions de France, ont délivré leur contribution au Grand Débat national le 13 mars dernier. Elles plaident notamment pour “un acte III de la décentralisation” qui inviterait l'État à se recentrer sur ses missions régaliennes.

Pour sa part, l'AMRF a proposé dès la fin de l'année 2018, au début du mouvement des Gilets jaunes,

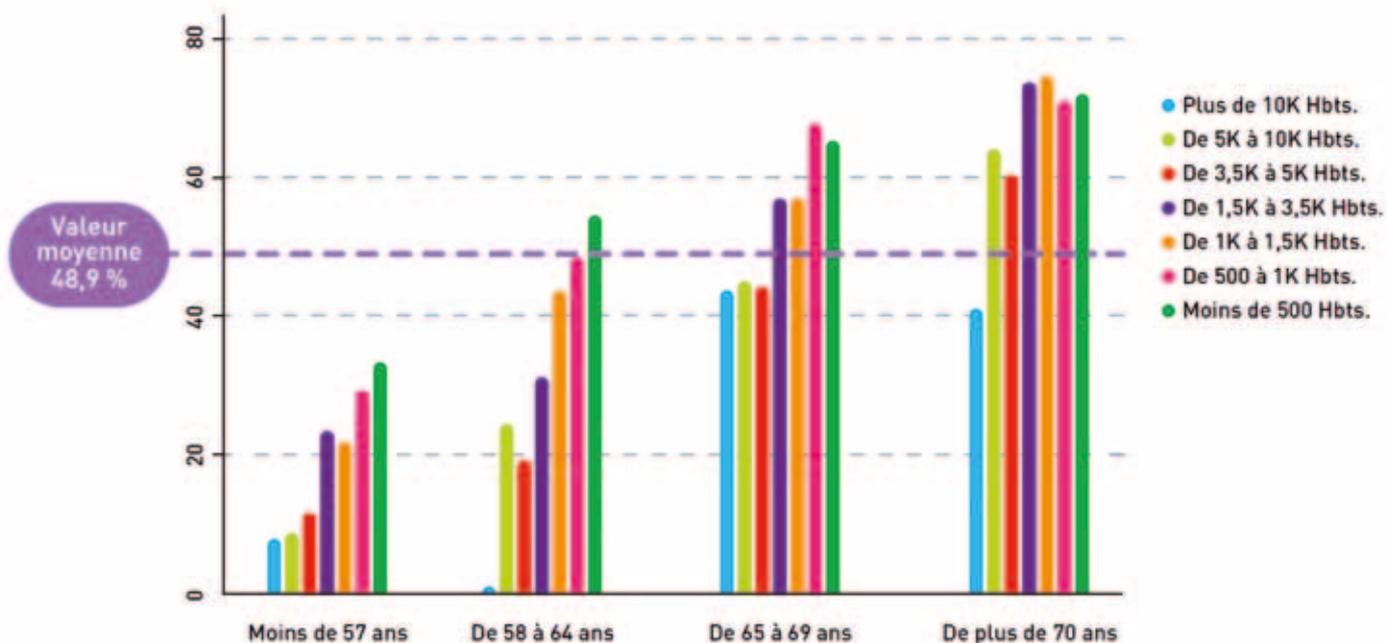


© Pixabay

MAIRES DE FRANCE : LES MOTIFS D'ABANDON



QUI SONT LES MAIRES SOUHAITANT ARRÊTER LEUR MANDAT ?



Source : Observatoire de la démocratie locale / AMF - Cévipof

de libérer la parole des ruraux avec une initiative auprès de l'ensemble des communes rurales en ouvrant des cahiers de doléances dans le cadre de l'opération "Mairies ouvertes". L'objectif était alors de "favoriser la parole de nos concitoyens et tenter de désamorcer le climat de tension". Mais cette démarche a surtout permis d'apporter une importante contribution du monde rural au Grand Débat national. En effet, le 14 janvier dernier, l'association présentait une synthèse des doléances et propositions collectées par les maires ruraux de France au sein d'un document au titre prometteur : "La parole aux citoyens : les maires ont la clef". Parmi les sujets d'inquiétudes relayés, les questions de justice sociale et fiscale, mais aussi celles de l'organisation politique territoriale, des transports ou encore de la transition écologique. "Ces doléances et propositions sont le socle d'une exigence de notre population rurale à être entendue par les pouvoirs nationaux, qu'ils soient politiques, médiatiques ou économiques", explique Vanik Berberian, président de l'AMRF. Selon lui, "ce qui nous

importe aujourd'hui, c'est de rendre visible cette réalité, qui n'apparaît que trop peu dans l'esprit de ceux qui gouvernent. Elle est pourtant capitale pour notre pays dans un moment où le pacte social et territorial vacille".

L'influence de l'AMRF aura finalement conduit le gouvernement à considérer qu'il fallait mettre en place une "feuille de route pour la ruralité jusqu'à la fin du quinquennat", annoncée par le ministre chargé des Collectivités territoriales, Sébastien Lecornu, le 14 mars lors d'un débat organisé au Sénat. Un programme dont le contenu devrait être dévoilé d'ici quelques semaines, à quelques mois des prochaines élections municipales.

(1) Pour en savoir plus www.solidaritepaysans.org

(2) Enquête 2018, "Les maires de France entre résignation et incertitudes", Observatoire de la démocratie locale, AMF - Cévipof / SciencesPo, novembre 2018.

(3) "Pourquoi je pars, pourquoi je reste ? Les données exclusives de l'AMRF sur les motivations des maires ruraux", 36 000 communes, n°361, décembre 2018 - janvier 2019